

DE REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-sept, le vendredi vingt-cinq août, à dix-huit heures le Conseil municipal de la Commune de BONNES, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BEGUERIE Stéphane, Maire.

Date de la convocation : 21 août 2017

Présents : Mesdames LALANCE Ghislaine, WLOCZYSIK Catherine, Messieurs DE GUILLEBON Olivier, FAURE Jean Claude, CHATENET Fabrice, AUTHIER Adrien.

Excusés : Madame NYZAM Fabienne, Messieurs PASQUAUD Roland et REID Derek.

Démissionnaire : Madame MARTIN Sandrine

Madame NYZAM Fabienne a donné pouvoir à Monsieur CHATENET Fabrice pour la représenter.

Monsieur DE GUILLEBON Olivier a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande au conseil d'inscrire deux sujets arrivés entre temps :

Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service assainissement collectif

Modification des statuts du syndicat mixte de la fourrière.

Accord à l'unanimité du conseil.

Lecture compte rendu de la dernière séance.

Logement 2 Impasse Abbé Privat :

Visite du logement.

Etat des lieux au 26 juillet 2017. Les locataires doivent 8 mois de loyer.

Monsieur le Maire, après la visite du logement, demande au conseil municipal de se prononcer sur le devenir du logement. Il propose, du fait du montant de la remise en état du logement, des travaux de toiture (environ 10 000 euros), du peu de demande de locataires sérieux, de la baisse des dotations, du budget très serré qui aurait besoin de trésorerie, la vente du bâtiment.

Accord à l'unanimité des membres présents pour la vente du logement dans une fourchette entre 70 000 et 90 000 euros.

Cependant, Il existe une convention avec l'Etat pour la location du logement enregistrée à la conservation des Hypothèques. Monsieur le Maire va demander à l'Etat si cette convention est toujours d'actualité et les pénalités qui pourraient être demandées à la commune.

Les modalités de remboursement anticipé de l'emprunt ont été demandées à la Caisse des dépôts.

Les contrats eaux et Edf vont être repris par la commune en attendant la vente.

Travaux de réhabilitation des sanitaires du camping : réception des travaux signée au 31 juillet 2017.

Il reste cependant un problème avec la rambarde de la rampe d'accès qui n'est pas conforme. A suivre.

Il reste à payer le solde de l'Architecte Monsieur GEORGES et les travaux d'enfouissement des réseaux.

Monsieur le Maire pose la question du remboursement anticipé de la retenue de garantie avant le délai d'un an. La question a été soumise à L'ATD 16.

Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif : présentation du rapport élaboré par Charente eaux.

Accord à l'unanimité du conseil pour approuver le rapport présenté et la publication des données sur l'observatoire des services publics d'Eau et d'Assainissement.

Syndicat mixte de la fourrière : Monsieur le Maire présente au conseil le projet modificatif des statuts du Syndicat Mixte de la Fourrière approuvé par le syndicat lors de sa séance du 29 juin 2017.

Ce projet porte sur :

- L'élargissement du syndicat aux communes de Bellevigne et Montmoreau ;
- La modification de l'article 6.01 (ajout d'un paragraphe relatif à la représentation des communes fusionnées) :
« en cas de création d'une commune nouvelle en lieu et place de plusieurs communes, toutes membres du syndicat, la commune nouvelle est représentée par un délégué titulaire et un délégué suppléant conformément au règlement du syndicat énoncé ci-dessus » ;
- La modification de l'article 6.04 relatif à la représentation des collèges et notamment celle du collège de Grand-Angoulême qui est ramenée de 13 à 12 représentants.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, approuve la proposition de modifications de statuts présentée.

Lors de ce comité syndical, profitant des différents regroupements de territoires initiés par la Loi Notre, de Syndicat Mixte de la Fourrière a décidé de demander à toutes les collectivités adhérentes de se prononcer sur un modèle de convention actualisé. Monsieur le Maire soumet le projet de convention au conseil municipal.

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres approuve la convention actualisée.

Calitom : au 1^{er} janvier 2018 Calitom va robotiser la collecte des sacs noirs.

Monsieur CHABROL s'est déplacé sur la commune et avec Monsieur le Maire a établie une liste des emplacements de conteneurs à modifier.

Projet aire de jeux : étude et demande de devis.

Salle des fêtes : problème de remise des clés à la fin de chaque location.

Séance levée 20 h

Visite des sanitaires du camping pour les personnes intéressées.